

Modalités d'inscription – Ski Club du Lizon

1. Conditions d'adhésion

L'inscription au Ski Club du Lizon est ouverte à toute personne souhaitant pratiquer les activités proposées par le club (ski alpin, nordique, snowboard, handiski, activités hors neige...). L'adhésion comprend :

- la **cotisation annuelle** au club,
- la **licence fédérale** correspondante (FFS, ANCEF ou FFH selon les sections),
- l'accès aux activités encadrées selon les modalités de la saison.

L'inscription devient effective après :

- la remise du **formulaire d'adhésion** dûment complété,
- le **paiement** de la cotisation et de la licence,
- la fourniture des **documents médicaux** obligatoires selon la réglementation en vigueur (questionnaire de santé, certificat médical si nécessaire).

2. Droit à l'image

Dans le cadre des activités du club, des photos ou vidéos peuvent être réalisées lors :

- des entraînements,
- des sorties,
- des compétitions,
- des événements internes.

En adhérant au club, le membre (ou son représentant légal pour les mineurs) **autorise le Ski Club du Lizon** à utiliser ces images à des fins :

- de communication interne,
- de publication sur le site internet du club,
- de diffusion sur les réseaux sociaux du club,
- de promotion des activités associatives.

Cette autorisation est **gratuite, non exclusive** et valable pour toute la durée de l'adhésion. Le membre peut demander à tout moment le retrait d'une image le concernant en contactant le comité.

3. Responsabilité et assurance en cas d'accident

Le Ski Club du Lizon est affilié aux fédérations concernées (FFS, ANCEF, FFH), qui proposent des **garanties d'assurance** pour les licenciés. L'adhérent s'engage à :

- prendre connaissance des notices d'assurance fédérales,
- vérifier l'adéquation de sa couverture (responsabilité civile, individuelle accident, options complémentaires),
- signaler immédiatement tout accident survenu lors d'une activité encadrée.

Le club :

- met en œuvre les mesures de sécurité adaptées,
- encadre les activités par des bénévoles ou professionnels qualifiés,
- **ne peut être tenu responsable** des accidents résultant :
 - d'un non-respect des consignes,
 - d'un comportement dangereux,
 - d'un matériel personnel défectueux,

- d'une pratique hors du cadre des activités du club.

En cas d'accident, l'adhérent doit suivre la **procédure de déclaration** indiquée dans les notices fédérales (déclaration FFH, FFS ou ANCEF selon la licence).

4. Remboursement en cas d'accident ou d'arrêt de pratique

En cas d'accident, blessure ou impossibilité durable de pratiquer, les règles suivantes s'appliquent :

4.1. Cotisation club

La cotisation annuelle permet le fonctionnement du club et **n'est pas remboursable**, sauf décision exceptionnelle du comité (cas grave, arrêt total en début de saison...).

4.2. Licence fédérale

Les licences FFS, ANCEF ou FFH sont **définitives et non remboursables** conformément aux règlements fédéraux.

4.3. Cours et activités

Selon la situation :

- Si l'arrêt intervient **avant le début des cours**, un remboursement partiel peut être envisagé.
- Si l'arrêt intervient **en cours de saison**, un avoir ou un remboursement partiel peut être étudié au cas par cas, sur présentation d'un justificatif médical.

Toute demande doit être adressée par écrit au comité du club.

5. Engagement de l'adhérent

En validant son inscription, l'adhérent (ou son représentant légal) reconnaît :

- avoir pris connaissance des présentes modalités,
- accepter le règlement intérieur du club,
- respecter les consignes de sécurité,
- fournir des informations exactes lors de l'inscription,
- être couvert par une assurance adaptée à la pratique.

Attestation & Acceptation des Modalités d'Inscription

Ski Club du Lizon – Saison 2026

Je soussigné(e) : Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ E-mail : _____

Représentant légal (si mineur) : Nom / Prénom : _____
Lien avec l'enfant : _____

1. Acceptation du règlement et des modalités d'inscription

Je reconnais avoir pris connaissance des **modalités d'inscription** du Ski Club du Lizon et du **règlement intérieur**, et les accepter sans réserve.

2. Droit à l'image

J'autorise le Ski Club du Lizon à utiliser des photos ou vidéos me représentant (ou représentant mon enfant) dans le cadre :

- des entraînements,
- des sorties,
- des compétitions,
- des événements du club,
- de la communication interne ou externe (site, réseaux sociaux, affiches).

Cette autorisation est **gratuite, non exclusive** et valable pour la saison en cours. Je peux demander le retrait d'une image sur simple demande écrite.

☐ Oui, j'autorise ☐ Non, je n'autorise pas

3. Responsabilité et assurance

Je reconnais que :

- la licence fédérale (FFS / ANCEF / FFH selon la section) inclut une assurance dont j'ai pris connaissance,
- il m'appartient de vérifier que ma couverture est adaptée à ma pratique,

- le club ne peut être tenu responsable des accidents liés à un non-respect des consignes, à un comportement dangereux ou à un matériel personnel défectueux.

Je m'engage à déclarer tout accident selon la procédure fédérale.

4. Remboursement en cas d'accident ou d'arrêt de pratique

Je reconnais avoir été informé(e) que :

- la **cotisation club n'est pas remboursable**, sauf décision exceptionnelle du comité,
- la **licence fédérale n'est jamais remboursable**,
- un **remboursement ou avoir partiel** des cours peut être étudié uniquement sur justificatif médical et selon la période de la saison.

5. Engagement de l'adhérent

En signant ce document, je certifie que :

- les informations fournies sont exactes,
- je respecterai les consignes de sécurité et le règlement du club,
- j'ai pris connaissance des modalités ci-dessus.

Signature

Fait à : _____ Le : ____ / ____ / ____

Signature de l'adhérent(e)(ou du représentant légal pour les mineurs)

Signature :